

Cassegrain, secrétaire ; D. Boudrias, trésorier ; G. T. Dostaler, bibliothécaire.

Et, sur motion de M. Emard, secondé par M. Cassegrain, MM. U. E. Archambault, H. E. Martineau, H. T. Chagnon, D. Bourbonnière, J. B. Priou et H. Bellerose furent nommés conseillers.

M. J. E. Roy fit ensuite une lecture ayant pour titre : " L'Irlande. " Cette lecture fut suivie de la discussion suivante : " De toutes les grammaires françaises en usage dans ce pays, spécialement celles de *Bonneau, des Frères, Julien et Poitevin*, quelle est celle qui répond le mieux aux besoins de nos écoles ? "

M. Emard ouvrit la discussion par quelques remarques générales sur ces grammaires et sur l'étendue du sujet. Il parla en faveur de la grammaire des Frères, de son usage répandu dans presque toutes nos écoles, et ajouta que le style en est approprié à l'intelligence des enfants, avantage qui, à son avis, se rencontre rarement dans les autres grammaires, surtout dans celle de Poitevin, dont la rédaction est trop relevée.

M. l'inspecteur Caron, MM. Martineau, Bourbonnière, Priou, se prononcèrent également en faveur de la grammaire des Frères.

M. Archambault fit une analyse succincte des grammaires susdites, dans laquelle il fit remarquer ce que chacune d'elles offre d'avantageux. Il n'hésita pas à se prononcer pour la grammaire de Poitevin, qu'il regarda comme le code de la langue française, et exprima son désir de le voir adopter par le Conseil de l'Instruction Publique.

M. Boudrias fut de l'opinion de M. Archambault.

M. l'abbé Verreau prit aussi part à la discussion, et dit que toutes ces grammaires sont le fruit d'études sérieuses. Il préfère cependant celle de Poitevin. Cette grammaire, dit-il, est le résultat d'un grand nombre d'années d'enseignement, et reçut l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique en France ; de plus, se divisant en trois parties, la *Grammaire du Premier Âge*, très-élémentaire sans doute, mais présentant un tout ; la *Grammaire Élémentaire*, répétant les mêmes règles, mais avec plus de développements, et enfin la *Grammaire Complète*, que l'on peut regarder comme la philosophie de la Grammaire, ce cours se trouve parfaitement d'accord avec ce principe de logique et de pédagogie, que l'on doit toujours procéder du simple au composé. Il démontra en même temps l'excellence des grammaires graduées, parce que à force d'être répétées, les principes se gravent plus profondément dans la mémoire. Il parla de la nécessité de continuer cette discussion, des moyens d'en tirer le plus grand parti possible. Avant de terminer son discours, M. le Principal jeta un coup d'œil sur les modifications à apporter dans les systèmes d'éducation. Il examina successivement ceux qui sont suivis en France, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis, en ce qu'ils ont de défectueux sous le double rapport de la religion et de la morale, base de toute éducation ; et ajouta qu'on ne doit jamais séparer l'instruction de l'éducation. Il finit par quelques réflexions sur l'influence que l'instituteur exerce sur les générations.

Après cette discussion, M. Longtin fit un discours sur le Sang. Il parla des principes constitutifs de ce liquide, des procédés employés pour les reconnaître et les séparer les uns des autres, des deux parties essentielles du sang, le sérum et les globules ; du nombre, du volume, des formes variées de ces globules ; des diverses couleurs qu'ils affectent chez les différents êtres de l'échelle animale, couleurs qu'ils communiquent au sang, des propriétés coagulables du sang, et enfin des causes qui en accélèrent ou en retardent la coagulation.

Proposé par M. Archambault, secondé par M. Bellerose :

Qu'un vote de remerciement soit voté à M. l'abbé Verreau, à MM. Caron et Grondin, pour avoir assisté à cette conférence, et pour les bons avis qu'ils ont bien voulu nous donner.

Adopté à l'unanimité.

Il fut de plus résolu que le même sujet de discussion ci-haut désigné serait de nouveau discuté à la prochaine conférence.

M. Boudrias voulut bien s'inscrire comme devant préparer un travail spécial sur cette discussion.

MM. A. Dulpé, M. Guérin, C. Gélinas, J. E. Labonté et H. R. Martineau furent nommés pour faire des lectures à la prochaine conférence.

Enfin, sur motion de M. Boudrias, secondé par M. Cassegrain, la séance fut ajournée au dernier vendredi du mois d'août prochain, à 9 heures de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,  
Secrétaire.

## Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

(Suite et fin.)

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur DORVAL.

25. *St. Norbert*.—Sur les trois écoles de cette municipalité, une seule a fait des progrès et encore n'est-ce que comparativement à son passé : c'est l'école du Chemin-du-Lac. Les deux autres écoles, dirigées nonchalamment, vont de même. La paroisse est bien pauvre, mais elle me paraît aussi bien apathique.

27. *St. Mélanie d'Aillebout*.—Cette municipalité a, cette année, un nouvel arrondissement, formé d'une mission dans les montagnes (St. Béatrice) : je n'ai pu le visiter encore. M. Jérôme Robillard, qui a un diplôme d'école modèle, dirige avec zèle et habileté son école, qui compte 101 élèves et qui peut passer à bon droit pour une école modèle ; car, outre les branches ordinaires aux écoles élémentaires, il y enseigne encore la géométrie, l'usage des globes, le dessin linéaire et l'analyse logique. Malheureusement, je suis loin d'en dire autant des autres écoles de la municipalité : la plupart sont de tristes écoles élémentaires, dénuées de tout. Dans les montagnes, où il y a trois de ces écoles, les parents sont pauvres et n'y envoient pas leurs enfants.

28. *St. Elizabeth*.—L'école de la Côte Ste. Rose est bien médiocre ; celle de la Côte Ste. Emélie a donné d'assez bons résultats, quoique les enfants n'y soient pas assidus et soient bien jeunes ; sur 53 élèves présents à mon examen, le plus âgé n'avait que 12 ans : ceci donne la mesure du temps qu'on laisse les enfants fréquenter les écoles. L'académie de filles et l'école de garçons, sous la conduite des Religieuses de la Providence, progressent également. L'école de la Côte St. Martin va assez bien, eu égard au jeune âge des enfants. A part de l'écriture, celle de St. Pierre n'a fait aucun progrès sensible.

29. *Lachenaie*.—J'ai été assez satisfait, à l'école No. 3, des progrès en lecture. Par suite de difficultés survenues entre l'instituteur du No. 1 et les contribuables, difficultés dont j'ai prévenu les commissaires de chercher la cause afin d'y obvier, je n'ai trouvé à cette école que 20 élèves sur 68 inscrits. L'examen que j'ai fait subir à ceux-là a été assez satisfaisant.

30. *St. Paul l'Ermité*.—Ses trois écoles sont bien conduites, et les examens ont été généralement satisfaisants. Les écoles Nos. 1 et 2 méritent une mention pour le travail des maîtres qui les dirigent.

31. *St. Sulpice*.—Les enfants assistent à l'école très-irrégulièrement dans l'arrondissement No. 1. Sur 62 inscrits, la moyenne des assistants dépasse rarement 25. Le maître est capable. L'arrondissement No. 2 va bien, l'instituteur est actif et zélé. Je regrette que les *Hes-Bouchard* soient sans école sous contrôle ; car il y a un bon nombre d'enfants privés d'instruction. Il y a cependant, me dit-on, une école indépendante soutenue par un habitant.

32. *Lanorac*.—Les commissaires ont formé un nouvel arrondissement qui vient d'ouvrir une école. Il n'y a aucun progrès sensible au No. 4 ; des enfants qui sont à l'école depuis 5 à 6 ans savent à peine lire passablement. Aussi n'y sont-ils pas assidus. L'école des filles a aussi peu fait. L'école des garçons (No. 1) a subi un examen satisfaisant. L'école du bas de la Grande-Côte est passable, ainsi que celle du rang du Bois-d'Autray.

33. *St. Ignace*.—Mlle. Carrier y tient l'unique école de cette petite municipalité, et réussit bien. N'ayant pu voir le secrétaire lors de mes dernières visites, les chiffres de ce que la municipalité fournit sont forcément, dans mes tableaux, une répétition de ceux de l'année dernière.

34. *St. du-Pads*.—J'ai été assez satisfait des progrès des enfants et de leur assiduité à l'école. De même que pour l'île St. Ignace et pour les mêmes raisons, les chiffres du montant fourni par les contribuables sont empruntés aux statistiques de l'an dernier.

35. *Chertsey*.—Les institutrices, surtout celle du No. 1, sont bien capables : toutes deux paraissent dévouées et s'attirer l'estime des contribuables, ce à quoi leurs prédécesseurs n'avaient point réussi. Je n'ai rien de nouveau à ajouter à ce que j'ai déjà dit sur cette municipalité. On a l'air d'y faire tout ce qu'on peut.

Extraits des Rapports de 1862.

J'ai fait, dans mes rapports précédents, des observations générales sur ce qui m'a paru être les obstacles à de meilleurs succès, et ces obstacles ne sont pas de nature à disparaître tout d'un coup.